

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

Décision n° 21122 du 7 avril 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »

NOR : INTJ2008315S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 71121 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930016S) ;

Vu la décision n° 6229 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930022S),

Décide :

Article 1^{er}L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2020 :

Bousquet	Christophe	NIGEND : 133 047	NLS : 5 295 209
-----------------	------------	------------------	-----------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2020 :

Accard	Bruno	NIGEND : 201 983	NLS : 8 044 181
Melka	Julien	NIGEND : 301 275	NLS : 8 090 069
Blanc	Geoffrey	NIGEND : 220 420	NLS : 8 072 686

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2020 :

Culos	Olivier	NIGEND : 325 564	NLS : 8 115 127
--------------	---------	------------------	-----------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 avril 2020.

Le général de division,
commandant du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
O. Guérif